

Cette petite lettre d'information s'adresse aux élus des communes et en particulier aux délégués communautaires qui les représentent.

Il nous semble en effet important que l'information circule entre nous pour que chacun puisse prendre part pleinement à la vie de notre Communauté de Communes.

Nous allons essayer de diffuser « La Gazette Communautaire » tous les 2 mois.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous lui porterez.

CHANTIER DE L'ACCUEIL LOISIRS

La construction du bâtiment du nouvel accueil de loisirs avance. Il accueillera aussi le réseau des assistants maternels (RAM) et également la Luciole.

Le gros œuvre est réalisé, les baies vitrées sont quasiment en place, le chantier est maintenant hors d'eau.

Les travaux intérieurs rassemblent plusieurs corps de métiers et actuellement se côtoient les électriciens, les plombiers, les plaquistes, les menuisiers d'intérieur...

Notre architecte, Monsieur Deslandes, conduit ce chantier d'une main de maître.

Cependant les travaux ont pris un peu de retard

(livraison initiale prévue fin mars) car l'entreprise qui assure le cloisonnage intérieur et les faux plafonds ne respecte pas les délais qui lui étaient impartis.

Notre architecte va établir un nouvel échancier pour planifier la fin du chantier. Une visite du chantier par les élus sera organisée dans les semaines qui viennent.

Les réunions de chantier se tiennent tous les mardis matin et sont suivies pour la CDC par Marie-Anne Pichard, Dominique Franchet et Thierry Bouthier ou Géraldine Pémarin.



CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le CEJ est un contrat d'objectifs et de cofinancement signé pour 4 ans (2014/2017) entre la CDC, la CAF et la MSA.

Il comprend un certain nombre d'actions nouvelles mais aussi un accompagnement des actions actuelles qui couvrent les jeunes de 0 à 17 ans. Parmi les nouvelles offres aux jeunes du territoire, on peut citer :

- Ouverture d'un Point Information Jeunesse
- Mise en place de séjours (colonies) pour les 6/12 ans
- Mise en place d'une structure communautaire jeunesse

D'un point de vue financier la MSA et la CAF principalement, accompagne ces actions à hauteur de 87 000€ en moyenne par année de contrat.

Cette prestation de service s'ajoute aux prestations de services ordinaires (PSO), à la participation de la CAF 28 sur ces fonds propres et à l'aide spécifique aux nouveaux rythmes éducatifs.

La signature officielle du contrat aura lieu le 9 mars 2015 à Chartres.

INFORMER VOS CONCITOYENS

Le programme Habiter Mieux

Economie d'énergie

Adaptation de l'habitat aux personnes à mobilité réduite

Travaux de mise aux normes et de mise en sécurité

Gros travaux de réhabilitation

Permanence : le 2ème vendredi de chaque mois (sauf en Aout) de 10h à 12h à la CDC

L'espace Info-Energie

Conseils gratuits sur la maîtrise de l'énergie

Le 4ème vendredi après-midi de chaque mois de 14h à 17h30 dans les locaux de la CDC



INTERCONNEXION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Interconnexion entre le Syndicat Intercommunal de l'Eau de la vallée de la Berthe et Souancé au Perche : Les services administratifs de la CDC ont du mettre les bouchées double pour monter les différents dossiers de demandes de subvention (auprès de l'agence de l'eau, du Conseil Général et de la DETR) avant la fin de l'année.

Une canalisation récente de diamètre 140, appartenant au Syndicat de l'Eau de la Berthe, pourrait être utilisée pour l'interconnexion et éviter ainsi de recreuser 600 mètres de tranchée, au lieu-dit l'Ambition. L'économie pourrait être sensible. Nous avons demandé au cabinet d'études SEAF de reconsidérer son offre initiale en tenant compte de cette nouvelle donnée.

Des carottages ont été effectués pour détecter la présence d'amiante et d'hydrocarbures HAD dans les revêtements de route. Espérons des résultats négatifs car les surcoûts seraient conséquents.

Interconnexion entre Soizé et Saint-Bomer : deux cabinet d'études ont été contactés pour effectuer une première étude technico-financière de ce projet.

LES BOUCLES À VÉLOS

11 boucles à vélos ont déjà été réalisées les années précédentes.

3 nouvelles doivent voir le jour en 2015 et si possible être opérationnelles cet été. Notre communauté de Commune a été chargée de porter le projet pour six communautés de communes du pays perche.



Les parcours, empruntant exclusivement des petites routes de campagne sympathiques et vallonnées, sont idéaux pour les habitués ou des familles. Des vélos électriques sont disponibles dans les offices de tourisme du Perche.

L'étude et la réalisation de ces boucles à vélos est subventionnée à 80% grâce au financement du Conseil régional et des fonds européens Leader. Les 20% restant sont répartis entre les CDC concernées par le tracé des boucles.

Notre CDC a déjà bénéficié de 2 boucles :

Une sur Nogent le Rotrou "entre Berthe et Ronne" ; une vingtaine de kilomètres passant par Saint-Jean-Pierre-Fixte, Souancé-au-Perche, Trizay-coutretôt-Saint-Serge.

Une sur Authon du Perche "À vélo au pays des fées et des ermites". Cette balade fait une trentaine de kilomètres au départ d'Authon-du-Perche, en passant par Coudray-au-Perche, Béthonvilliers, Charbonnières, Soizé .

La prochaine boucle reliera les communes de la Vallée de la Cloche et de la Berthe.

TRANSFERT DES COMPÉTENCES

Fiscalité : C'est au 1er janvier 2016, si nous le choisissons, que nous devons opérer un changement de fiscalité en abandonnant la fiscalité additionnelle au profit d'une fiscalité professionnelle unique (FPU).

Nous attendons les travaux de simulation promis par les services de l'état pour pouvoir commencer le travail en commission qui permettra de décider en connaissance de causes .

Compétence scolaire : Après avoir visité toutes les écoles du territoire communautaire, Michel Thibault, assisté de Philadelphia Billard sont maintenant prêts à faire un premier état des lieux et du fonctionnement des écoles sur notre territoire : nombre d'élèves, personnels, coûts engagés par chaque commune pour la scolarisation des élèves, cantine, garderies

Bien sûr, une présentation sera effectuée et commentée en Conseil Communautaire à l'issue de laquelle nous pourrions convoquer la commission scolaire qui aura en charge la

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Un PIJ est un lieu d'information et d'accueil ouvert à tous, principalement aux jeunes de 11 à 30 ans. L'accueil y est anonyme, gratuit et sans RDV.

Comme l'information jeunesse est un concept dynamique, l'informatrice jeunesse (Caroline RHUIN) sera à l'initiative d'actions d'animations sur des thématiques les plus diverses, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de la structure.

Installé à Nogent-le-Rotrou en centre-ville pour qu'un maximum de jeunes puissent le fréquenter notre PIJ sera itinérant, il assurera l'information jeunesse le plus largement possible.

Pour se faire, des contacts ont été pris dans les communes qui dispose d'un collège ou d'un lycée (Authon-du-Perche et Beaumont-les-Autels)

Parmi les nombreux objectifs du PIJ :

- Mettre en place des actions sur des thèmes méconnus afin de susciter l'intérêt et l'envie des jeunes de mettre des projets en place. (Service Volontaire Européen, carte Perch'Sezam...).
- Oeuvrer à l'emploi des jeunes du territoire dans les entreprises percheronnes en facilitant la mise en relation des employeurs et des jeunes par le biais par exemple de l'opération « jobs d'été ».
- Amener une information simple à l'aide d'outils de communication clairs dans des lieux fréquentés par les jeunes (expositions, affiche etc.) ou lors de manifestations. (Festival du Thé Vert, Fête de la Santé...).
- Développer l'autonomie des jeunes et les responsabiliser à travers, l'accompagnement de projets personnels ou de groupe (Opération Sacs Ados, Chantiers de jeunes bénévoles...).

résolution des nombreux problèmes qu'un transfert de cette importance peut soulever.

Compétence économique : Une réunion s'est tenue en Mairie de Nogent le Rotrou avec Guy Champion en vue d'étudier un transfert à la CDC des 2 syndicats à vocation économique, le SYVAL et le SYNDIVAL qui disparaîtraient dans le cadre d'un changement de fiscalité.

Compétence santé : Lundi 26 janvier, le bureau de la CDC a effectué une première visite des locaux qui seront dédiés à la future Maison de Santé, accompagné de l'architecte chargé de l'étude de la réhabilitation du bâtiment actuellement utilisé par le pôle de périnatalité.

Ce bâtiment, en bon état général (mais la couverture est à refaire). Il permettrait d'accueillir une offre complète de santé avec un secteur médecins bien sûr, mais aussi un secteur paramédical (podologue, orthophoniste, diététicien, psychologue, kiné...) et un secteur dentiste et infirmier.

DATES À RETENIR

Mardi 10 février 11h00

visite du chantier du Centre de Loisirs

Jeudi 19 février 18 h00

Réunion des Maires (compétence scolaire)

Mercredi 11 mars 18h 30

Conseil Communautaire

RENSEIGNEMENTS UTILES

Communauté de Communes du Perche

28bis rue Doullay

28400 Nogent-le-Rotrou

Tel : 02 37 52 18 82 / fax : 02 37 53 90 69

cdc-du-perche@cc-perche.fr

Ouverture au public :

Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h15, de 13h45 à 17h

Site internet : <http://www.cc-perche.fr>